

Examen professionnel		Champ professionnel
BF 15	Cultures maraîchères (légumes frais et légumes de garde y compris bio)	
Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne possédant un niveau de compétence équivalant à un CFC du champ professionnel de l'agriculture et disposant d'une expérience pratique dans la branche de production ou dans le domaine concernés.	
Compétences	À la fin du module, les professionnels sont en mesure: 1. d'établir et d'interpréter un plan de culture simple, en tenant compte des règles de rotation des cultures actuelles; 2. de décrire et d'utiliser les méthodes les plus courantes de semis, de plantation et de soins à la culture, les techniques de récolte et les possibilités de stockage de cultures de plein champ et sous serre choisies; 3. de calculer et de comparer les coûts partiels de production, de conditionnement et de stockage de certaines cultures; 4. d'expliquer au personnel les mesures culturelles à prendre et la mise en œuvre des directives relatives à la qualité.	
Contenu	– Etablissement d'un plan de culture simple – Connaissance des techniques de semis, de semis direct et de la culture de jeunes plants; – Vue d'ensemble des systèmes culturaux et de la densité de plantation; – Enseignement et démonstration des travaux de soins à la culture: travail du sol, anticipation et retardement de la récolte, irrigation, planification de la fumure et mesures de fertilisation, soins spécifiques à la culture, traitements phytosanitaires, mesures de lutte contre les mauvaises herbes, travaux de récolte et stockage; – Méthode de calcul des coûts de production; – Mise en œuvre et respect des dispositions relatives à la qualité; – Visites d'exploitation (exploitations avec des cultures de plein champ et sous serre).	
Durée de la formation	30 heures de cours 20 heures d'études	
Contrôle des objectifs d'apprentissage	Evaluation orale des objectifs d'apprentissage (15 minutes de préparation et 30 minutes d'examen)	
Reconnaissance	Le module compte pour l'examen professionnel et pour l'examen de maîtrise du champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules.	
Prestataires	Centres de formation professionnelle agricole et de formation maraîchère	
Validité	6 ans après avoir réussi le contrôle des objectifs d'apprentissage	
Nombre de points	3	
Remarques	Module optionnel pour toutes les professions et les branches du champ professionnel de l'agriculture et du brevet de paysanne (excepté maraîcher/maraîchère)	

Objectifs d'apprentissage détaillés		
La candidate, le candidat est en mesure...		Niveau C*
1.1	... d'élaborer et d'interpréter des plans de culture et d'assolement pour des exploitations maraîchères simples choisies;	C4
2.1	... de choisir un système approprié de semis, d'élevage de plants, de plantation, d'anticipation de la récolte, de soins à la culture, de récolte et de stockage pour des cultures de plein champ et sous serre choisies et de le comparer avec d'autres systèmes possibles;	C4
2.2	... de conduire et de préparer de façon optimale la culture de légumes choisis pour garantir la réussite du stockage et de conduire aussi le stockage de façon optimale en tenant compte de la culture et du marché;	C3
2.3	... de diagnostiquer les maladies et les ravageurs de cultures maraîchères choisies à l'aide de documents et de proposer une stratégie de lutte efficace en tenant compte de la méthode de production;	C4
2.4	... de calculer la quantité ou le dosage correct des produits phytosanitaires selon le développement des cultures et de les appliquer de façon ciblée avec le moins de pertes possibles, tout en tenant compte des dispositions légales et des directives de l'acheteur concernant l'analyse des résidus;	C3
2.5	... d'expliquer l'effet des engrais appliqués au sol et des engrais foliaires minéraux et organiques et de nommer les stades et les périodes d'application pour des cultures maraîchères choisies;	C2
2.6	... d'appliquer des stratégies d'irrigation pour des cultures de plein champ et sous serre choisies, en tenant compte du stade de la culture et en utilisant une technique appropriée;	C3
2.7	... de développer et d'appliquer des stratégies durables pour réguler les mauvaises herbes dans des cultures maraîchères choisies;	C5
3.1	... d'établir et d'interpréter des calculs des coûts de production de cultures maraîchères choisies ou de secteurs partiels de production;	C4
4.1	... de déterminer les prochaines étapes de travail nécessaires pour des cultures choisies, dans la pratique, et de les formuler pour un collaborateur;	C4
4.2.	... d'utiliser les directives générales relatives à la qualité pour la récolte et la préparation de cultures maraîchères choisies après consultation des documents.	C3

* Niveau cognitif de Bloom